

Plan directeur du Canton du Valais

Approbation de la fiche g.316 «Gletsch (Obergoms)»

Sur la base du rapport de synthèse de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) du 20 octobre 2010, le Département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication a, le 28 octobre 2010, pris la décision suivante:

1. La fiche g.316 «Gletsch (Obergoms)» du plan directeur cantonal classée en catégorie «coordination réglée» est approuvée.

Les documents approuvés et le rapport de synthèse de l'Office fédéral du développement territorial peuvent être consultés auprès des services suivants:

- Service du développement territorial du Canton du Valais,
Rue des Cèdres 11, 1950 Sion, tél. 027 606 32 50
- Office fédéral du développement territorial, Mühlestrasse 2,
3063 Ittigen, tél. 031 322 40 58

30 novembre 2010

Office fédéral du développement territorial